Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire
https://pace.coe.int

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Doc. 13280
08 juillet 2013

Des stratégies coordonnées pour une bonne gouvernance d'Internet

Proposition de recommandation
déposée par M. Robert SHLEGEL et d'autres membres de l'Assemblée

---

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

---

Internet a pénétré tous les domaines de la vie humaine et est devenu l'un des moyens les plus importants de garantir les droits de l'homme et la démocratie. Cependant, parallèlement aux possibilités offertes, se font jour des dangers qui engendrent une perte de confiance dans la Toile : le développement de la cybercriminalité, les vols d'argent et de données personnelles, la fraude, la diffamation impunie, les menaces, la diffusion d'informations extrémistes, la pédopornographie et la conception de logiciels dans l'intention de nuire ont conduit à un ralentissement de l'usage d'Internet par rapport à son rythme d'expansion.

La nécessité de protéger les droits de leurs citoyens pousse un certain nombre d'Etats à établir un cadre juridique pour définir les rapports découlant de l'usage d'Internet. Les tentatives pour élaborer une législation dans ce domaine sont malheureusement dispersées et empiriques, ce qui, compte tenu du caractère transfrontalier de la Toile, peut avoir des effets négatifs, notamment la violation des droits des personnes physiques et morales, comme dans le cas des restrictions imposées à Google par différents pays.

L'élaboration d'une législation dans ce domaine doit être systématique et internationale et se faire grâce à une action concertée de tous les Etats membres du Conseil de l'Europe. Se fondant sur les principes de la Stratégie 2012-2015 du Conseil de l'Europe sur la gouvernance d'Internet, l'Assemblée parlementaire devrait établir un rapport sur ce sujet, qui fournirait des informations sur la situation dans les Etats membres du Conseil de l'Europe, résumerait les expériences positives et les défis à relever, s'efforcerait de trouver une approche commune en vue d'une réglementation juridique européenne et ferait des recommandations au Comité des Ministres à ce sujet.

Signé (voir au verso)

Signé[1]*:*

SHLEGEL Robert, Fédération de Russie, GDE
AGUZAROV Tamerlan, Fédération de Russie, GDE
ALIGRUDIĆ Miloš, Serbie, GDE
BORZOVA Olga, Fédération de Russie, GDE
BUSCOMBE Peta, Royaume-Uni, GDE
CHOPE Christopher, Royaume-Uni, GDE
DAVIES David, Royaume-Uni, GDE
DUNDEE Alexander, [The Earl of], Royaume-Uni, GDE
GERASIMOVA Nadezda, Fédération de Russie, GDE
GORYACHEVA Svetlana, Fédération de Russie, SOC
HARUTYUNYAN Davit, Arménie, GDE
KAZAKOVA Olga, Fédération de Russie, GDE
LEIGH Edward, Royaume-Uni, GDE
LIDDELL-GRAINGER Ian, Royaume-Uni, GDE
LIKHACHEV Vassiliy, Fédération de Russie, GUE
MAKHMUTOV Anvar, Fédération de Russie, GDE
NÍELSSON Brynjar, Islande, GDE
PUSHKOV Alexey, Fédération de Russie, GDE
SEYIDOV Samad, Azerbaïdjan, GDE
SIDYAKIN Alexander, Fédération de Russie, GDE
WATKINSON Angela, Royaume-Uni, GDE
WILCOX Judith, Royaume-Uni, GDE
WOLDSETH Karin S., Norvège, GDE

1. GDE: Groupe démocrate européen
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
SOC: Groupe socialiste